

BARREAU de TOULOUSE

Séance solennelle
d'ouverture
de la
conférence
du Stage

17 Février 1989

DISCOURS

de M. le Bâtonnier PECH de LACLAUZE

Le Crime de Julien Sorel
par Maître François VINTROU

Prix Ebelot
Médaille d'Or

Eloge de M. le Bâtonnier Haon
par Maître Michel JOLLY

Prix Laumont-Peyronnet
Médaille d'Argent

Eloge
de
Monsieur le Bâtonnier André HAON

« L'Homme quoi qu'on en dise est maître de son destin.
De ce qu'on lui a donné il peut toujours faire quelque
chose. »

Jean GRENIER.

Monsieur le Premier Président,
Monsieur le Procureur Général,
Monsieur le Bâtonnier,
Mesdames, Messieurs,

Le Bâtonnier Haon n'a pas manqué, j'en suis certain, de méditer sur l'honneur et les terribles choix auxquels le destin nous contraint.

Verdun, les ors de ce palais, les affres de la défaite, les terribles meurtrissures de la déportation constituent les extraordinaires défis qui ont jalonné son destin.

Mais s'il y a ce que le destin impose, il y a aussi la manière de faire face, les choix, l'honneur et le courage de l'Homme, du soldat, du maire, de l'Avocat.

Rares sont les hommes qui, face à de telles épreuves, ont réagi avec autant d'abnégation, de courage et de pudeur.

Tous ses choix, toutes ses réponses aux défis trouvent leur origine dans l'amour indéfectible qu'il portait à son pays, dans le respect profond qu'il avait des Hommes.

Sa vie, il l'aura vouée au service de la France, au service de son ordre, au service de sa ville.

Jamais il n'est resté sourd aux épreuves que le pays affrontait.

Jamais il n'a failli à ce que lui commandait son devoir, au péril de sa vie, alors qu'il eût parfois préféré s'abstenir.

La densité de sa vie est à la mesure des qualités et des vertus exceptionnelles et incontestables qu'il n'a cessées de cultiver.

Et pourtant, combien dans cette salle le connaisse ?

Combien en ont entendu parler ?

Comment se fait-il qu'à peine 20 ans après sa disparition, la plupart des Toulousains ignorent jusqu'à son nom, alors qu'il fut le premier d'entre eux pendant quatre années ?

Comment se fait-il qu'à peine 20 ans après sa disparition, nombre de nos confrères ignorent jusqu'à son nom alors qu'il fut le premier d'entre nous à la fin des années Trente ?

Comment se fait-il que depuis plus de 20 ans, André Haon n'ait pas été célébré ni par les siens ni par sa ville ?

Un tel silence n'est pas innocent.

Il vient du choix d'André Haon d'accepter de devenir le premier Magistrat de la ville aux heures tragiques de la défaite.

Il s'agit du silence de l'ignorance, celui des reproches qui se cachent, des juges sans visage.

Les spectateurs de l'histoire oublient trop souvent que l'honneur, l'intégrité, la droiture, le souci permanent de servir le pays ne sont pas réservés aux vainqueurs.

L'histoire est partisane, la mémoire réductrice.

Le voile s'épaissit au fil des ans et l'homme disparaît derrière la fonction exercée au cours de cette période si terrible de notre histoire.

Cette fonction, il l'a pourtant remplie avec les mêmes qualités, les mêmes vertus qui forçaient l'admiration avant 1940.

Loin de démeriter en devenant maire, A. Haon remplissait son devoir encore une fois.

Il est temps de briser le silence,

Il est temps d'ôter le voile,

Il est temps de célébrer la mémoire du Bâtonnier Haon.

On ne peut comprendre la vie et les actes d'André Haon sans évoquer les siens.

— Né le 27 avril 1888 d'un père officier et d'une mère, fille d'officier,

Il a grandi dans cette tradition militaire qui exalte les vertus que sont l'honneur, le courage, la fidélité au pays, à ses chefs ;

Il a grandi dans cette tradition militaire où le sens du mot « devoir » prend toute sa noblesse, toute sa force ;

Il a grandi dans cette tradition militaire où le corps doit être à la mesure de l'esprit.

— Bachelier à 16 ans, le hasard des garnisons en fait un étudiant à la Faculté de Droit de Toulouse.

Ses études y sont brillantes, jalonnées de distinctions dont la dernière en 1907 :

Le deuxième prix au concours général des facultés de droit démontre les qualités intellectuelles d'André Haon.

— Sa prestation de serment est de la même année et il devient à 19 ans le secrétaire du Bâtonnier Pérès qui sera son modèle.

Il vouera toute sa vie à celui qu'il ne cessait d'appeler « mon patron » un respect profond et un attachement sans borne.

Cette filiation professionnelle est essentielle pour André Haon qui ne cessera d'expliquer sa réussite par l'exemple de son maître.

— Ses premiers pas dans la profession sont prometteurs puisqu'en 1912, à la fin de son stage, la médaille d'or de la conférence lui est attribuée.

Sa carrière d'avocat semble alors devoir se dérouler au rythme d'une époque où les meilleurs marquaient longuement le pas avant d'épanouir leur action.

— Mais l'Europe frémit, la menace se précise, la première épreuve approche.

La sanglante guerre embrase l'Europe.

Le 9 août 1914, André Haon est mobilisé.

Il va servir le pays d'une manière admirable.

Il sera « un magnifique guerrier, couvert de gloire, à l'époque où l'on pouvait encore avec Péguy parler de justes guerres ».

(Bâtonnier Duby).

Blessé 3 fois,

Cité 5 fois à l'ordre de l'armée,

Il reçoit la croix de guerre avec palmes,

Il est fait chevalier de la Légion d'honneur.

La dernière citation du 10 novembre 1918 se termine ainsi et résume la réponse apportée par André Haon à l'épreuve affrontée :

« Il a superbement rempli sa tâche avec une volonté, une abnégation et un mépris du danger dignes des plus grands éloges. »

— Il retrouve Toulouse le 7 juin 1919, son devoir accompli, ses mérites reconnus, fidèle à la tradition familiale.

Il reprend alors sa place aux côtés des Bâtonniers Pérès et Soulié avant de se trouver à la tête d'un important cabinet à partir de 1932.

Des compagnies d'assurance, l'administration des PTT, la société des transports en commun de la région toulousaine font partie de sa clientèle

Ses qualités d'excellent juriste qui s'étaient révélées au cours de ses études sont mises au service de ses clients.

Il travaille beaucoup, très vite, allant à l'essentiel.

Ses conclusions et ses plaidoiries sont claires, précises sans fioriture.

« Notre rôle », disait-il, « ne consiste pas à parler dans un prétoire mais à y plaider ».

Le critère de la réussite n'était pas alors financier.

Ses honoraires étaient modestes, trop selon certains confrères.

Il n'a jamais refusé son assistance à un client qui ne pouvait l'honorer.

Sa situation de fortune ne pouvait qu'en pâtir, ce qui le laissait totalement indifférent.

Son désintéressement était total, la fin de sa vie s'en ressentit.

Il pensait que notre plus beau titre résidait dans la défense du faible,

Qu'il ne saurait y avoir de grand avocat au cœur insensible.

Sa sensibilité, son dévouement, sa chaleur faisaient honneur à notre profession.

— A l'effort intellectuel, il allie l'effort physique.

Il joue avec passion au rugby à la Prairie des Filtres.

Il participe à la création du Stade Toulousain dont il sera le Président de 1930 à 1935.

Il dira que « le sport est une école de solidarité et d'entraide, de meilleure compréhension des êtres ».

— Notre Ordre allait l'honorer de la distinction suprême dont il dispose :

Après la médaille d'or de la conférence,

Après les élections successives au Conseil de l'Ordre,

Il est élu Bâtonnier en 1936.

Pendant deux années, il prend la tête de l'Ordre des Avocats et dispense le fruit de son expérience aux jeunes stagiaires.

A deux reprises, il s'adresse à eux dans le cadre de la traditionnelle séance de rentrée qui se perpétue encore une fois aujourd'hui.

On retrouve dans ses propos les valeurs essentielles qui conduisent sa vie :

« Ce qui domine dans toute l'existence, la règle commune à tous se résume en un mot : « le devoir » et jamais on ne peut se persuader avoir trop fait pour y souscrire ».

« S'y conformer sans répit s'impose davantage aux élites qui doivent être jalouses de leurs devoirs plus que de leurs prérogatives. »

— La fin des années 30 consacre l'homme dont les qualités sont alors unanimement reconnues : celles du soldat, celles d'avocat.

André Haon atteint la cinquantaine paré de tous les honneurs.

Il ignore les épreuves terribles qu'il lui reste encore à affronter.

— L'atmosphère de l'année 1939 devient de plus en plus dramatique.

Les « événements » se multiplient.

Nul plus qu'André Haon ne ressent le danger allemand.

Malheureusement, aucun élan national semblable à celui de la grande guerre ne se produit.

Le 3 septembre 1939, la France entre en guerre.

André Haon reprend l'uniforme alors que son âge et sa situation de famille — il est marié et père de 4 enfants — l'en dispensent.

Il tient encore une fois à servir la France.

Le pays se réveille bien tard, trop tard.

La défaite est consommée très rapidement.

L'armée française est en déroute : c'est la débâcle.

Une psychose collective de peur jette plusieurs millions de Français sur les routes.

L'exode ajoute à la confusion tragique de la défaite.

Les « politiques » démissionnent, la République se cherche un sauveur.

Le Maréchal Pétain est appelé en raison de son autorité morale incontestable.

La plupart des Français pensent alors que le Maréchal, le vainqueur de Verdun, est le seul capable de tenir tête aux Allemands.

Les Toulousains et la municipalité socialiste d'Ellen Prévost accueillent l'armistice avec résignation et soulagement.

La ville a vu sa population s'accroître considérablement.

Les réfugiés français et espagnols affluent en grand nombre.

Les problèmes d'hygiène et de ravitaillement constituent les préoccupations essentielles des élus locaux.

— André Haon est démobilisé le 25 juillet 1940.

Il rejoint Toulouse, refusant la défaite, révolté par l'armistice.

Il place ses espoirs dans l'arrivée au pouvoir du Maréchal, son chef de la grande guerre, celui qui les mena à la victoire contre les Allemands.

Le choix le plus difficile se profile.

— Le gouvernement de Vichy suspend les municipalités en place à Lyon, Marseille et Toulouse.

Les préfets ont charge de pourvoir au remplacement.

Le Préfet Chenaux de Leyritz propose à André Haon de prendre la tête de la délégation spéciale qui se substituera à la municipalité.

Après bien des hésitations, André Haon accepte car on lui fait valoir qu'il s'agit là de la continuation de son service, « qu'il ferait du bien là où il serait », que ce n'est que provisoire.

Le patriotisme, le sens implacable du mot « devoir » l'ont décidé.

Président de la Délégation Spéciale à partir de septembre 1940, il est désigné Maire le 11 février 1941.

— Il va diriger la ville pendant quatre années avec les mêmes vertus qui en avaient fait un soldat et un avocat honoré.

Au Capitole le matin, il rejoint le Palais l'après-midi, les fonctions de maire n'étant pas rémunérées.

* Son intégrité, son honnêteté lui interdisent de tirer un quelconque avantage de ses fonctions.

A ce propos, l'épouse d'André Haon retournait les costumes usagers pour qu'ils durent plus longtemps.

Devant leur état d'usage avancé, Madame Haon essaiera de se procurer du tissu sans en informer son mari.

Pour en obtenir, il fallait des bons signés par un Représentant de la Mairie.

Les bons seront présentés à la signature d'André Haon qui refusera de les signer.

Ce sont de tels détails qui éclairent sur l'essentiel.

* Sa force de travail, ses qualités intellectuelles lui permettent non seulement de faire face aux préoccupations impérieuses du moment : assurer le ravitaillement et la survie des Toulousains, mais également de poursuivre l'œuvre de la municipalité précédente et de préparer celle des municipalités à venir.

* Enfin, sa sensibilité, son profond respect des Hommes, son amour des Français en font un Maire compréhensif et libéral, œuvrant pour sa ville avant tout.

Les arrière-pensées lui sont étrangères.

Fabre, qui fut incarcéré en 1942 et 1943, dit de lui à propos de cette période :

« C'était un brave homme,
Un Français avant tout.
Il était très juste.
Il détestait les Allemands. »

Cet état esprit allait le conduire vers l'épreuve de la déportation.

— Le maire impartial et honnête, le germanophobe convaincu ne pouvait satisfaire les Allemands.

Le 9 juin 1944, au petit matin, il se fait arrêter par les Allemands avec d'autres personnalités toulousaines.

Henri Dalet, son premier adjoint, refuse de le remplacer.

Il écrit au Préfet :

« Je suis très découragé par la triste aventure de maître Haon dont je ne saurais égaler la culture, le dévouement à la chose publique et le désintéressement. »

L'épreuve des camps lui est infligée, supplice suprême que le destin lui impose.

— Il revient de ce calvaire méconnaissable au mois de mai 1945 (il a perdu 30 kilogrammes).

Il arrive dans Toulouse libérée, meurtri.

Personne ne se trouve sur le quai de la gare et c'est seul, à pied, qu'il regagne son domicile par les rues de cette ville qui déjà l'ignore.

— La ville libérée s'est réveillée.

Les spectateurs d'hier se veulent les censeurs du jour.

Les spectateurs de l'histoire n'ont d'yeux que pour les vainqueurs.

Ils jugent sommairement, au moins moralement, les acteurs de la tragédie vécue par la France.

L'épilogue connu, le choix des attentistes est évident, il est facile de choisir son camp.

Malheur à ceux qui n'y sont pas, pour eux point d'honneurs ni de reconnaissance.

Peu importe les Hommes, peu importe leurs actes, le voile est jeté, la réalité tronquée, la nuance disparaît.

Tout homme qui prenant des responsabilités n'a pas fait le choix du « général » n'est pas par là-même critiquable, n'en déplaît à certains.

Le service de la France était possible et nécessaire autrement : il fallait assurer la survie des Français.

— Non, André Haon, le choix que vous avez fait en devenant Maire alors que la France était à la dérive n'est pas une tâche indélébile qui vient souiller votre honneur, tout au contraire.

Ceux qui voudraient critiquer votre prise de responsabilité en 1940 sur le territoire français le feraient par ignorance et par amalgame.

Ils oublient ou ne savent pas que vous avez subi l'épreuve de la déportation.

Ils oublient ou ne savent pas qu'en 1940 à l'heure de votre choix, le Maréchal était considéré par la quasi-totalité des Français comme l'ultime recours.

Ils oublient ou ignorent surtout la manière dont vous avez rempli vos fonctions à cette époque où il fallait continuer à vivre, assurer l'intendance malgré les difficultés engendrées par la défaite et l'occupation.

Ils ignorent que, faisant front au présent, vous prépariez l'avenir ;

Que le 31 août 1944, la commission municipale issue de la libération adopte dans sa première séance 41 des 42 résolutions qui figuraient sur le dernier ordre du jour de l'ancienne municipalité.

Ils ignorent enfin que jamais vous n'avez trahi un Français, que « la chasse aux sorcières » vous était étrangère.

Qu'ils sachent qu'Auban (futur ministre) était alors employé à la mairie ;

Qu'André Haon connaissait ses convictions de socialiste et de résistant et que jamais il ne fut inquiété.

Qu'ils sachent aussi qu'André Haon n'a jamais montré du doigt un résistant, un Français.

— Voilà André Haon exerçant ses fonctions, remplissant son devoir.

Le maire est digne d'éloges autant que le soldat, autant que l'avocat tout simplement parce que les vertus et les qualités de l'homme sont immuables au-delà des périodes, au-delà des choix.

Tout simplement parce que l'opposition n'était pas entre ceux du Général et ceux du Maréchal mais entre ceux qui croyaient qu'il n'y avait rien à faire et ceux qui croyaient qu'il y avait quelque chose à faire.

Il aura fallu beaucoup d'ignorance, bien peu de curiosité pour que certains aient pu en douter.

Le voile est maintenant levé, l'éloge presque achevé.

Après le destin du soldat, de l'avocat et du maire ;

Après le silence de l'histoire ;

Après l'homme, encore si présent dans le cœur des siens et de ceux qui l'on côtoyé ;

Après l'homme et ses qualités exceptionnelles.

Il reste un mot en filigrane d'une vie :

« Le devoir ».